Dessin no: 0546-300-1-001

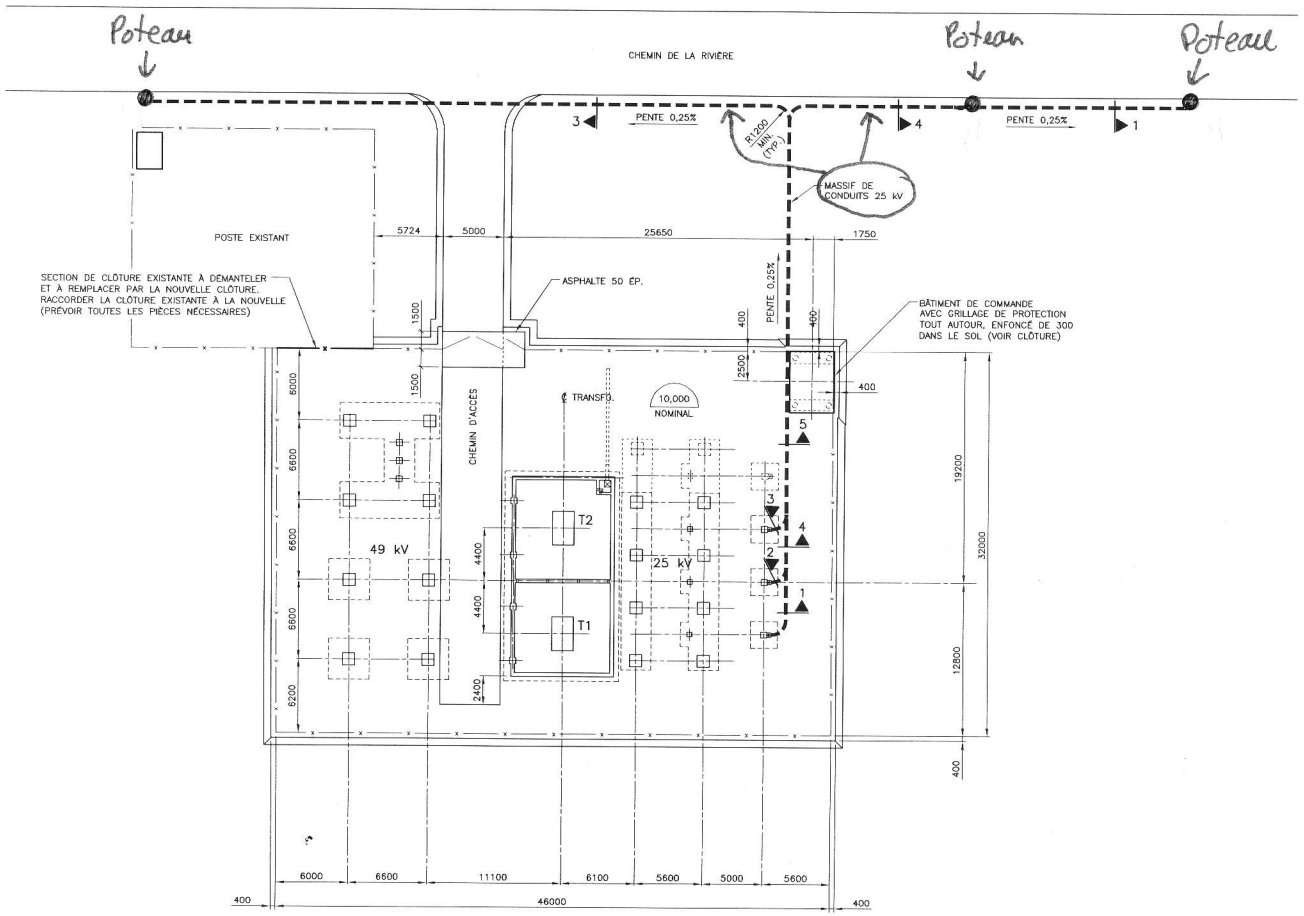

VUE EN PLAN
1:200

NOTES GÉNÉRALES – BÉTON (COMPLÉMENTAIRES AU DEVIS)

GÉNÉRALITÉS

LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT, ÉDITION 1995, S'APPLIQUENT À CE PROJET.

AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX, VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTES ERREURS OU OMISSIONS.

L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE, LES MATÉRIAUX ET L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES POUR EFFECTUER LES TRAVAUX MONTRÉS AUX PLANS.

DURANT LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ AUX OUVRAGES EXISTANTS PAR SES EMPLOYÉS OU D'AUTRES PERSONNES SOUS SES ORDRES ET IL DOIT EFFECTUER LES RÉPARATIONS À SES PROPRES FRAIS. DURANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT GARDER LES LIEUX PROPRES ET LIBRES DE TOUT DÉBRIS.

FONDATIONS

CAPACITÉ PORTANTE DU SOL CONSIDÉRÉE: VOIR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE,
POSTE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE
LOT 2 368 405 Ptie
CH. DE LA RIVIÈRE, ST-DAMASE
15 FÉVRIER 2005
RÉALISÉE PAR LABORATOIRES DE LA MONTÉRÉGIE

AVANT LA COULÉE DES SEMELLES, LES FOUILLES DOIVENT ÊTRE INSPECTÉES ET APPROUVÉES PAR LE REPRÉSENTANT D'UN LABORATOIRE.

TOUTES LES SEMELLES PRENDRONT APPUI SUR LE SOL NON REMANIÉ.

BÉTON COULÉ EN PLACE

OUVRAGES DE BÉTON, COFFRAGES ET ARMATURES CONFORMES À LA NORME ACNOR CAN3-A23.1.

CIMENT PORTLAND DE TYPE 10M. LE BÉTON DOIT AVOIR UNE RÉSISTANCE DE 30 MPa À 28 JOURS.

AFFAISSEMENT: 100mm AU MINIMUM ET 150mm AU MAXIMUM.

AIR ENTRAÎNÉ (BÉTON EXPOSÉ AU GEL): 4% À 7%

RAPPORT EAU/CIMENT: 0,52 (DALLES SUR SOL: 0,45)

EN AUCUN CAS, LE CHLORURE DE CALCIUM N'EST ACCEPTÉ DANS LE BÉTON.

ACIER D'ARMATURE

ACIER D'ARMATURE: ACNOR G30.18 DE NUANCE 400 MPa.

EXCEPTÉ OÙ INDIQUÉ AUTREMENT SUR LES PLANS, LES DÉTAILS D'ARMATURE DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES CONTENUES DANS LE "MANUEL DE NORMES RECOMMANDÉES", PUBLIÉ PAR L'INSTITUT D'ACIER D'ARMATURE DU CANADA.

EXCEPTÉ OÙ INDIQUÉ AUTREMENT SUR LES PLANS, LES LONGUEURS DE CHEVAUCHEMENT SONT DE CLASSE B.

RECOUVREMENT DE L'ACIER D'ARMATURE:

- BÉTON DÉPOSÉ CONTRE LE SOL: 75 mm
- BÉTON EN CONTACT AVEC LE SOL: 50 mm

L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE À L'INGÉNIEUR, POUR APPROBATION, DES DESSINS DE POSE D'ARMATURE, EN INCLUANT LES BORDEREAUX COMPLETS. CES DESSINS DOIVENT PORTER LE SCEAU D'UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS.

LÉGENDE :

B	BAS
BA	BOULON D'ANCRAGE
BE	BOITE D'EXTRÉMITÉ
BJ	BOITE DE JONCTION
CD	CHAQUE DIRECTION
CF	CHAQUE FACE
C.M.	CERCLE DE MONTAGE
ÉP.	ÉPAISSEUR
F	FUTUR
H	HAUT
H&B	HAUT ET BAS
I	ISOLATEUR
REQ.	REQUIS
SIC	SAUF INDICATION CONTRAIRE
T	TRANSFORMATEUR
TCT	TRANSFORMATEUR DE COURANT TENSION
TSA	TRANSFORMATEUR DE SERVICE AUXILIAIRE

ÉCHELLE : 2000 0 4000 8000

NO	NOTES
-	-

NO	DESSINS DE RÉFÉRENCE	NO DE DESSIN
3	ARRIVÉE ET MASSIFS DE CONDUITS	0546-300-1-006
2	VUE EN PLAN	0546-300-1-003
1	TERRASSEMENT ET DRAINAGE - DÉTAILS	0546-300-1-002

NO	DATE	RÉVISIONS	PAR	APP
1	05/09/28	ÉMIS POUR CONSTRUCTION	G.M.	G.S.
0	05/07/22	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	G.M.	G.S.

COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ DE ST-JEAN-BAPTISTE

CIMA+ SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
3385, rue King ouest
Sherbrooke (Québec) J1L 1P8
Téléphone : (819) 563-2285
Télécopieur (819) 821-4283

INGÉNIEURE Geneviève Santerre 129284 QUÉBEC

Dessiné:	SONIA BÉDARD, tech.
Vérifié:	GILLES MORIN, tech.
Projeté:	GILLES MORIN, tech.
Approuvé:	GENEVIÈVE SANTERRE, ing.
Approuvé:	GÉRARD VALLIÈRE, ing.

POSTE SAINT-DAMASE

STRUCTURE
CONSTRUCTION GÉNÉRALE
POSTE 49 – 25 kV
LOCALISATION, TERRASSEMENT ET DRAINAGE

Projet no:	S02951A	Dessin no:	0546-300-1
Échelle:	1 : 200	Feuille no:	001 (Cont: 002)
Date:	JUILLET 2005	Rev.	1